

Loire Forez Agglomération (LFA) (Siren: 200065886)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Montbrison
Arrondissement	Montbrison
Département	Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun	
Nom du président	M. Christophe BAZILE	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	17 Boulevard de la Préfecture
Distribution spéciale	CS 30211
Code postal - Ville	42605 MONTBRISON
Téléphone	04 26 54 70 00
Fax	04 26 54 70 01
Courriel	agglomeration@loireforez.fr
Site internet	www.loireforez.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

	Population totale regroupée	114 631
--	-----------------------------	---------

Densité moyenne 86,58

Périmètre

Nombre total de communes membres : 87

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
42	Ailleux (214200024)	185
42	Apinac (214200065)	424
42	Arthun (214200099)	526
42	Bard (214200123)	708
42	Boën-sur-Lignon (214200198)	3 097
42	Boisset-lès-Montrond (214200206)	1 223
42	Boisset-Saint-Priest (214200214)	1 274
42	Bonson (214200222)	4 420
42	Bussy-Albieux (214200305)	541
42	Cervières (214200347)	108
42	Cezay (214200354)	220
42	Chalain-d'Uzore (214200370)	672
42	Chalain-le-Comtal (214200388)	741
42	Chalmazel-Jeansagnière (200055085)	454
42	Chambles (214200420)	1 088
42	Champdieu (214200461)	2 048
42	Châtelneuf (214200545)	365
42	Chazelles-sur-Lavieu (214200586)	257
42	Chenereilles (214200602)	519
42	Craintilleux (214200750)	1 363
42	Débats-Rivière-d'Orpra (214200842)	163
42	Écotay-l'Olme (214200875)	1 295
42	Essertines-en-Châtelneuf (214200891)	680
42	Estivareilles (214200917)	715
42	Grézieux-le-Fromental (214201055)	257
42	Gumières (214201071)	329
42	La Chamba (214200404)	47
42	La Chambonie (214200453)	39
42	La Chapelle-en-Lafaye (214200503)	141
42	La Côte-en-Couzan (214200727)	64
42	La Tourette (214203127)	645
42	La Valla-sur-Rochefort (214203218)	102
42	Lavieu (214201170)	120
42	Leigneux (214201196)	368
42	Lérigneux (214201212)	168
42	Lézigneux (214201220)	1 814
42	L'Hôpital-le-Grand (214201089)	1 116
42	L'Hôpital-sous-Rochefort (214201097)	108
42	Luriecq (214201261)	1 296
42	Magneux-Haute-Rive (214201303)	570

42	Marcilly-le-Châtel (214201345)	1 437
42	Marcoux (214201360)	812
42	Margerie-Chantagret (214201378)	833
42	Marols (214201402)	467
42	Merle-Leignec (214201428)	330
42	Montarcher (214201469)	67
42	Montbrison (214201477)	16 635
42	Montverdun (214201501)	1 357
42	Mornand-en-Forez (214201519)	499
42	Noirétable (214201592)	1 681
42	Palogneux (214201642)	68
42	Périgneux (214201691)	1 631
42	Pralong (214201790)	888
42	Précieux (214201808)	1 132
42	Roche (214201881)	257
42	Sail-sous-Couzan (214201956)	1 010
42	Saint-Bonnet-le-Château (214202046) Saint-Bonnet-le-Courreau (214202053)	1 507
42	,	701
42	Saint-Cyprien (214202111) Saint-Didier-sur-Rochefort (214202178)	2 467 465
42	Saint-Dider-sur-Rocheroft (214202178) Sainte-Agathe-la-Bouteresse (214201972)	1 079
42	Sainte-Foy-Saint-Sulpice (214202210)	557
42	Saint-Étienne-le-Molard (214202194)	1 055
42	Saint-Georges-en-Couzan (214202277)	407
42	Saint-Georges-Haute-Ville (214202285)	1 488
42	Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte (214202350)	335
42	Saint-Jean-la-Vêtre (214202384)	324
42	Saint-Jean-Soleymieux (214202400)	868
42	Saint-Just-en-Bas (214202475)	291
42	Saint-Just-Saint-Rambert (214202798)	15 664
42	Saint-Laurent-Rochefort (214202525)	257
42	Saint-Marcellin-en-Forez (214202566)	5 143
42	Saint-Paul-d'Uzore (214202699)	189
42	Saint-Priest-la-Vêtre (214202780)	143
42	Saint-Romain-le-Puy (214202855)	4 172
42	Saint-Sixte (214202889)	714
42	Saint-Thomas-la-Garde (214202905)	611
42	Sauvain (214202988)	374
42	Savigneux (214202996)	3 545
42	Soleymieux (214203010)	717
42	Sury-le-Comtal (214203044)	6 947
42	Trelins (214203135) Unias (214203150)	690 443
42	Usson-en-Forez (214203184)	1 497
42	Veauchette (214203164)	1 218
42	Verrières-en-Forez (214203283)	804
42	Vêtre-sur-Anzon (200083855)	585
72	10.10 541 / 11.2011 (20000000)	303

Groupement Mise à jour le 01/01/2024

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 47

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif

Arr^^eté SPM n° 2010-145 du 4 novembre 2010 a)Assainissement *L'assainissement collectif. Compte tenu de la présence de réseaux unitaires d'assainissement sur le territoire, le transfert de la gestion des réseaux unitaires de collecte des eaux implique la gestion globale des réseaux de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales par la Communauté d'agglomération. L'assainissement collectif est donc défini comme suit : le branchement (boite de raccordement en limite du domaine privé et canalisation de branchement sur la canalisation principale (eaux usées et eaux pluviales); la collecte (réseaux de canalisations d¿eaux usées, d¿eaux pluviales et unitaires permettant le raccordement des branchements), le relevage et le transfert (canalisations ne comportant pas de branchements et permettant l¿acheminement des eaux vers le site de traitement ou de stockage avant rejet dans le milieu naturel); le stockage (bassins et ouvrages de rétention des eaux usées et des eaux pluviales nécessités par l'exercice de la compétence); le traitement des effluents (unités et ouvrages de traitement collectif), et le rejet (canalisations de rejet dans le milieu naturel). Les ouvrages de collecte et de rétention spécifiques aux infrastructures viaires restent à la charge de leurs propriétaires (État, département, communes, SNCF, ASF et autres maîtres d'ouvrages publics ou privé). Il en est de même des ouvrages nécessaires aux opérations d'aménagement (ZAC, PAE, lotissements et permis groupés) réalisées par d'autres aménageurs que la Communauté Pour cela, la Communauté d¿agglomération assurera les missions suivantes : l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement, des unités de traitement des effluents et de valorisation des boues d¿épuration, et tous équipements nécessaires au bon fonctionnement du service; l¿instruction et la délivrance des autorisations de rejets des effluents; les études (schémas directeurs, diagnostics, zonages, etc...); la programmation et la réalisation des travaux neufs de réseaux, de construction et de réhabilitation d'unités de traitement ; l'établissement d'un règlement de service ; la fixation des redevances, participations et/ou tarifs d¿assainissement ; l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'aménagement et d'urbanisation nécessitant une extension ou un renforcement de réseaux, d'unités de relevage ou de traitement des effluents à savoir : a) études et définition des prescriptions techniques et administratives; b) le contrôle de la bonne exécution des travaux en cours de chantier et en phase de réception; c) la validation des essais d) l'obtention et la validation des plans de récolement des travaux aux formats prescrits; e) le conseil dans la mise en ¿uvre des garanties; * assainissement non collectif: mise en place et gestion du service public d¿assainissement non collectif (SPANC)

- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI: Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

Opérations coordonnées contrat de rivières

Services funéraires

- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires

Arrêté SPM n° 2016-005 du 12 janvier 2016 L?article 14 des statuts de la communauté d?agglomération de LOIRE-FOREZ est ainsi complété : f) création et gestion de crématorium

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2024

Sanitaires et social

- Action sociale

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique de développement de la délinquance ; programmes d'actions Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires

Arrêté SPM n° 2006-3 du 6 janvier 2005 : Mise en oeuvre d'une politique favorisant l'apprentissage de la natation en temps scolaire (maternelle et primaire), y compris par convention avec des organismes extérieurs au territoire (publics et privés)".

- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire

Compétence incluse dans la compétence "transport urbain"

- Plans de déplacement urbains
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

modifier les statuts de la Communauté de communes en rajoutant dans le paragraphe 3.7 "Politique du logement et du cadre de vie" la compétence "organisation d?un service "instruction de actes et autorisations d?urbanisme", pour le compte des communes membres dans le cadre d?un conventionnement, en lien avec d?autres collectivités locales ou structures intercommunales"

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2024

- Eclairage public

Eclairage public et maintenance du réseau

Autres

- Gestion d'un centre de secours
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres

Fourrière animale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
63	Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez (200028652)	SM fermé	267 613
43	EPAGE Loire Lignon (200003713)	SM fermé	358 801
42	SYDEMER (200017424)	SM fermé	644 700
42	SM des trois ponts (244200010)	SM fermé	525 640
42	SM à vocation Zain Loire Sud en Rhône-Alpes (254202161)	SM fermé	525 640
42	SM du SCOT du Sud Loire (254202195)	SM fermé	607 081
63	SM d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois Forez (256301243)	SM ouvert	439 853
42	Roannaise de l'eau (200094662)	SM fermé	387 374
42	SM d'aménagement des gorges de la Loire (254200611)	SM fermé	525 640
42	SM d'adduction d'eau du Haut-Forez (200094241)	SM fermé	537 403
45	Etablissement public Loire (254502008)	SM ouvert	4 483 806

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)